

" Ceux qui luttent ne sont pas sûr de gagner,
mais... ceux qui ne luttent pas, ont déjà perdu "

(B.BRECHT)



Journal irrégulier de l'association Dem'Arch-Coopérative

avril 2009

Les larmes des crocodiles...

Pour la manif du
1er mai
départ collectif :
10 heures
sur la place

Ah ! Quelles sont belles ces larmes de crocodiles !

Le capitalisme n'a qu'à bien se tenir ! Notre omniprésident va pourfendre ces patrons-voyous.

Hier encore c'était : "Enrichissez-vous ! Travaillez plus pour gagner plus !"

Monsieur Sarkozy, n'avez-vous pas défendu le système des surprimes que vous vouliez, dans vos propos de candidat à la présidence, importer en France ? Madame Parizot, vous vouliez la mort du code du travail. Sarkozy et Fillon vous en ont offert une remise en cause notable.

Ah ! Ils sont beaux nos humanistes, Raffarin et Abelin, empêtrés dans leurs sophismes, leurs boniments et leurs petits arrangements. Mais, n'avez-vous pas voté, entre autres, le bouclier fiscal offrant des milliards à ceux que vous serviez espérant les miettes d'une reconnaissance du ventre qu'ils n'ont même pas offert à la ville de Châtellerauld que vous prétendez "reconstruire" ?

Vous avez menti au peuple de France, pour protéger vos amis des beaux quartiers, des riches arrondissements, des belles demeures subventionnées par le patrimoine. Vous avez défendu votre système, votre libéralisme, votre mise en concurrence, pour toujours plus de profit !

Mais, vous ne savez plus comment faire front au navire qui coule.

Tremblez aujourd'hui car le roi est nu ! **Arrêtez de nous prendre pour des imbéciles !**

La colère gronde, même Alain Minc, penseur ami du Cac 40, le dit dans le figaro, "on est peut être en 1788 !".

La vraie question aujourd'hui c'est celle du rassemblement pour mettre en place rapidement une alternative radicale, sociale et écologique au marasme que vous laissez devant l'Histoire.

Notre association, Dem'Arch-Coopérative, prend le parti de se battre aux cotés des salariés, des services publics, et prend des initiatives participant d'autres choix solidaires, d'autres logiques d'avenir et d'une autre vision du monde.



AMAP

'AMAP d'Archigny est lancée.

Rappelons le principe : des consommateurs et un agriculteur passent un contrat pour une vente directe de produits par abonnement. L'agriculteur engage à produire bio. Les consommateurs s'engagent à acheter la récolte. Une AMAP, c'est permettre la proximité producteur-consommateur, c'est favoriser les circuits courts, c'est éviter la grande distribution.

Cette AMAP va permettre l'installation d'une agricultrice sur Paizay-le-Sec avec une partie des terres cultivées sur Archigny. Les premiers paniers de légumes seront livrés à partir de juillet les vendredis soirs à l'épicerie de Pascale.

Nous avons retenu trois options :

Option 1 : du 1er juillet 2009 au 15 avril 2010, avec 37 paniers,

Option 2 : du 1er juillet 2009 au 10 octobre 2009, avec 15 paniers,

Option 3 : 10 octobre 2009 au 15 avril 2010, avec 22 paniers.

Cette dernière option permettra aux habitants qui ont l'habitude de jardiner durant le printemps et l'été d'adhérer pour les saisons froides.

Le prix du panier est de 14 €, à multiplier par le nombre de paniers selon option. Les chèques sont établis à la signature du contrat et sont débités régulièrement.

Difficile d'estimer le nombre de personnes que représente un panier. Nous avons des modes de vie différents : tous les repas à la maison, déjeuners sur le lieu de travail, gros consommateurs de légumes ou non... L'agricultrice s'engage à établir les paniers au tarif de 14 € selon les Mercuriales de légumes bio du Poitou-Charentes, prix moyens sur la Région.

Il reste encore quelques paniers avec les différentes options. Si ce mode de consommation vous tente, contactez-nous par mail à demarchcooperative@gmail.com ou auprès de Pascale Antigny à l'épicerie.



Le covoiturage : **un transport économique qui aide au respect de l'environnement (suite)**

Depuis septembre, c'est plus de cent cinquante voyages Archigny-Poitiers que nous avons économisés.

C'est beaucoup, mais c'est surtout bien peu par rapport à ce qui pourrait être fait.

Pendant les semaines où les carburants étaient si chers, nous avons pu remarquer de nombreux véhicules à deux ou trois passagers. Depuis, les prix ont baissé et, de nouveau, de nombreuses personnes sont seules dans leur voiture pour aller au boulot.

Vous aussi, vous pouvez vous engager dans ce moyen de transport. Quel satisfaction lorsqu'on fait le bilan économique et écologique ! Les contraintes que cela imposent sont vite oubliées.

Nous vous rappelons que le planning de la semaine est affiché à l'épicerie de Pascale Antigny. Demandez-lui des infos, elle vous transmettra les coordonnées des covoitureurs.

D'autres destinations sont envisageables. Contactez-nous par email demarchcooperative@gmail.com ou via Pascale Antigny.

A bientôt sur la route...

Agenda 21 ?

Nous sommes heureux d'apprendre que le Conseil Municipal s'engage dans un projet d'Agenda 21.

Mais qu'est-ce qu'un Agenda 21 ?

L'Agenda 21 est un plan d'action pour le XXI^e siècle adopté par 173 chefs d'État lors du sommet de la Terre, à Rio, en 1992. Il est porté par la collectivité et mené en concertation avec tous ses acteurs : élus et personnels, habitants, associations, entreprises, ... Il se traduit par un programme d'actions visant à améliorer la qualité de vie des habitants, économiser les ressources naturelles et renforcer l'attractivité du territoire.

Il va par exemple favoriser l'utilisation de ressources renouvelables, la maîtrise de l'énergie, l'offre de transports en commun.

Les étapes principales de sa rédaction sont le diagnostic, la concertation et l'écriture du plan d'actions.

Dém'Arch-Coopérative s'inscrit parfaitement dans les objectifs d'un Agenda 21 : Covoiturage, agriculture biologique autour de l'AMAP, projection de film sur des problèmes environnementaux sont autant d'outils pouvant intégrer un Agenda 21.

L'association Dém'Arch Coopérative et ses adhérents sont disponibles pour travailler à la mise en place d'une telle démarche.

La municipalité a engagé une réflexion et une prospection afin de trouver des partenaires locaux pour la cantine scolaire. Nous saluons cette initiative et avons d'ores et déjà rencontré Monsieur le maire afin de parler d'un éventuel approvisionnement en légumes bio pour la cantine auprès de notre AMAP.





DÉBATS, POINTS DE VUE...



Education en danger !

De très nombreux parents d'élèves s'inquiètent actuellement des mesures qui menacent l'école publique :

- suppression des Réseaux d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté (RASED),
- création de jardins d'éveil payants pour accueillir les enfants de 2 et 3 ans,
- menaces sur l'école maternelle à long terme,
- création d'une agence de remplacement qui embaucherait des vacataires non formés,
- suppression massive de postes d'enseignants qui entraînera une surcharge des effectifs des classes et le non remplacement des enseignants absents,
- atteintes portées à la formation des enseignants,
- mise en place à la rentrée 2009 des EPEP (établissement public d'enseignement primaire) superstructure scolaire pouvant regrouper plusieurs écoles et plus de 15 classes,
- fermeture d'écoles spécialisées (EREA par exemple),
- fichage des enfants par le biais de base élève.

Le 10 mars dernier, face à l'entêtement du gouvernement qui reste sourd aux inquiétudes et aux revendications, un mouvement de protestation était prévu dans toute la France à l'appel des Associations de Parents d'Elèves, des organisations syndicales représentatives des enseignants, des organisations syndicales de lycéens et d'étudiants...

Il s'agissait d'occuper symboliquement pendant un temps donné les lieux scolaires ou universitaires afin de montrer l'attachement collectif à l'école de la République, de la maternelle à la plus haute formation universitaire et revendiquer ainsi des moyens indispensables à son bon fonctionnement.

S'inscrivant dans cette action, une quinzaine de parents d'élèves d'Archigny a occupé de façon totalement pacifique et responsable l'école de 17 heures à 22 heures, hors du temps scolaire pour ne pas gêner les enseignements. L'APE et les parents élus au Conseil d'Ecole avaient auparavant prévenu par mail la mairie ainsi que la presse.

Malgré un " quiproquo " qui a conduit à l'intervention des forces de gendarmerie à la demande du maire et du premier adjoint, les parents sont et resteront mobilisés pour la défense d'une école laïque, gratuite et garante de l'égalité des chances.

Dem'Arch-Coopérative, qui a à cœur de défendre les services publics, systématiquement attaqués par le pouvoir actuel, a décidé d'apporter son soutien aux parents d'élèves et c'est à ce titre que ses représentants étaient présents le jour de cette action.

Que vous soyez parents, enseignants, grands-parents, citoyens ou élus, vous êtes tous concernés par les attaques portées à l'école laïque, républicaine et gratuite.

Le monde selon Monsanto

Le film de Mari-Monique Robin, journaliste et réalisatrice, nous en dit un peu plus sur la firme américaine Monsanto, qui a produit certaines des substances les plus dangereuses de l'ère moderne :

- les PCB (ou pyralène), qui servent de liquide réfrigérant et de lubrifiant et dont la nocivité est dévastatrice pour la santé humaine et la chaîne alimentaire, interdits après constat de contamination massive. Le poisson du Rhône est interdit à la consommation pour cause de pollution au PCB;
- la dioxine, dont quelques grammes seulement suffisent à empoisonner une grande ville et dont la fabrication sera aussi interdite, développée à partir d'un herbicide de la firme, lequel sera à la base du tristement célèbre agent orange, le défoliant déversé sur les forêts et les villages vietnamiens;
- les hormones de croissance laitière et bovine, premier banc d'essai des OGM, dont l'objectif est de faire produire l'animal au-delà de ses capacités naturelles malgré les conséquences avérées pour la santé humaine;
- le désherbant Roundup, présenté à longueur d'écrans publicitaires comme biodégradable et favorable à l'environnement, affirmation sèchement contredite par des décisions de justice aux Etats-Unis comme en Europe...

Ajoutons à cela des méthodes de polices pour imposer aux agriculteurs leurs semences, des intimidations auprès des scientifiques trop sourcilieux, des rapports mensongers, des collusions avec l'administration nord-américaine, des pressions et tentatives de corruption.

Nous avons souhaité vous montrer ce film :

Projection le samedi 9 mai 2009 à 16h
à la salle des fêtes d'Archigny
(entrée libre et gratuite)

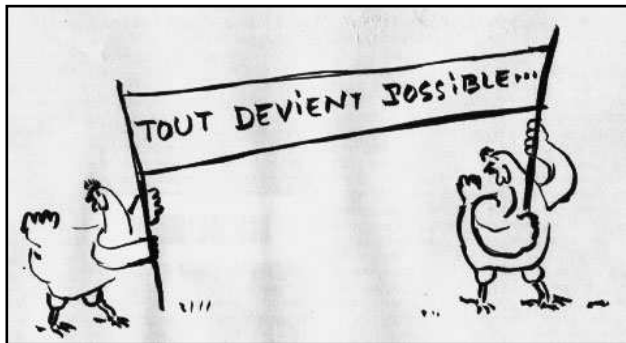
En septembre 2008, Michel Barnier, ministre de l'Agriculture et de la Pêche, a lancé le débat sur l'avenir de la Politique Agricole Commune (PAC) après 2013.

En février 2009, l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments (Afsaa) a estimé que le maïs OGM "MON 810" de Monsanto ne présente pas de danger pour la santé humaine. En juin 2009, auront lieu les élections européennes pour le Parlement Européen où se décide la politique agricole.

C'est dans ce contexte que nous souhaitons débattre :

Suite à la projection, débat sur le thème
"Quelle agriculture pour demain ?"
avec des représentants du monde agricole.

Venez nombreux, c'est l'affaire de tous !



Tout va bien au pays où "ensemble, tout devient possible"

➤ Pour que nos enfants ne nous accusent pas

Suite au film **"Nos enfants nous accuseront"** de Jean Paul Jaud, le Mouvement pour les Droits et le Respect des Générations Futures (MDRGF) a lancé une campagne de sensibilisation nommée

"Ma ville doit protéger la santé de mes enfants !".

Il s'agit d'envoyer une carte postale à votre Maire pour lui demander de protéger vos enfants en interdisant l'utilisation des pesticides dans les lieux publics comme les écoles, parcs, aires de jeu...

Vous trouverez cette carte postale sur le site web :

www.mdrgf.org

Si vous n'avez pas internet, demandez à votre voisin ou un de vos proches de vous l'imprimer.

Sortons un chiffre de ce film : Les cancers de l'enfant sont en augmentation constante de 1% par an depuis 30 ans, et certains de ces cancers sont associés à l'exposition aux pesticides.

Trouvez plus d'informations sur les alternatives et les villes engagées sur

www.semaine-sans-pesticides.fr

Consultez le site de la campagne Pesticides & Cancer

www.pesticidescancer.eu

pour en savoir plus sur les impacts sanitaires des pesticides.

➤ Petite promotion : "L'âge de faire"

Journal mensuel, écologique, positif, dynamique et bourré d'expériences concrètes. En vente chez Pascale Antigny, à l'épicerie

➤ Résistance citoyenne / Manifestation du 1er mai

Dem'Arch coopérative a participé aux manifestations du 29 janvier à Poitiers (20 000 personnes) à celle du 19 mars (30 000 personnes) et vous donne rendez-vous sur la place d'Archigny pour un départ collectif et un covoiturage pour **l'énorme manifestation du 1er mai** contre les politiques du gouvernement actuel.

Rendez-vous place d'Archigny à 10 heures.

➤ Ah quelle était belle la visite ... de l'omniprésident !

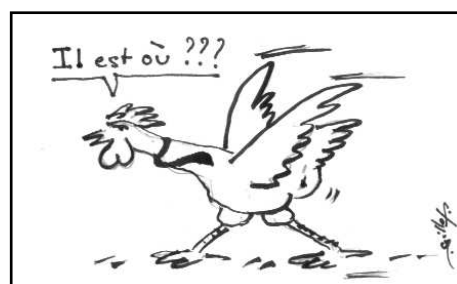
... Le Sarkozy national, il est venu dans sa Sarkomobile de 3,5 tonnes, apporté par avion spécial, entouré de plusieurs milliers de CRS et gendarmes mobiles.

Tout Châtellerault bouclé, figé, interdit d'approcher.

Il a bien joué la comédie, la main sur le cœur avec un public joliment sélectionné, en très grande majorité composé de sympathisants de l'UMP.

Puis, selon la nouvelle république, l'omniprésident s'est carapaté en treize minutes du Chillou à l'aéroport de Poitiers.

Les radars en sont encore tout retournés...



portrait d'un admirateur "spontané"
courant après son héros..

Dem'Arch Coopérative a participé à la manifestation organisée à l'occasion de sa venue, pour dire non à sa politique, non à sa démagogie.

Comité de rédaction :

Jacqueline Diascorn, Agnès Vaye, Chantale Vachon,
Gilles Fromonteil, Patrick Moreau, Dominique Niorthe,
Régis Ouvrard, Frédéric Perrot, Tony Prédot

Elle est pas belle la vie ?

Adhérez à

Dém'Arch-Coopérative

Vous souhaitez participer à une ou plusieurs de nos actions ou apporter simplement votre soutien à cette démarche,

➤ inscrivez vous à la boulangerie auprès de Cécile et Frédéric ou à l'épicerie de Pascale, ou

➤ transmettez un email à demarchcooperative@gmail.com

Nous prendrons alors contact avec vous.

à bientôt...

Projection du film *Le monde selon MONSANTO*

de Marie-Monique Robin

Samedi 9 mai

16 heures

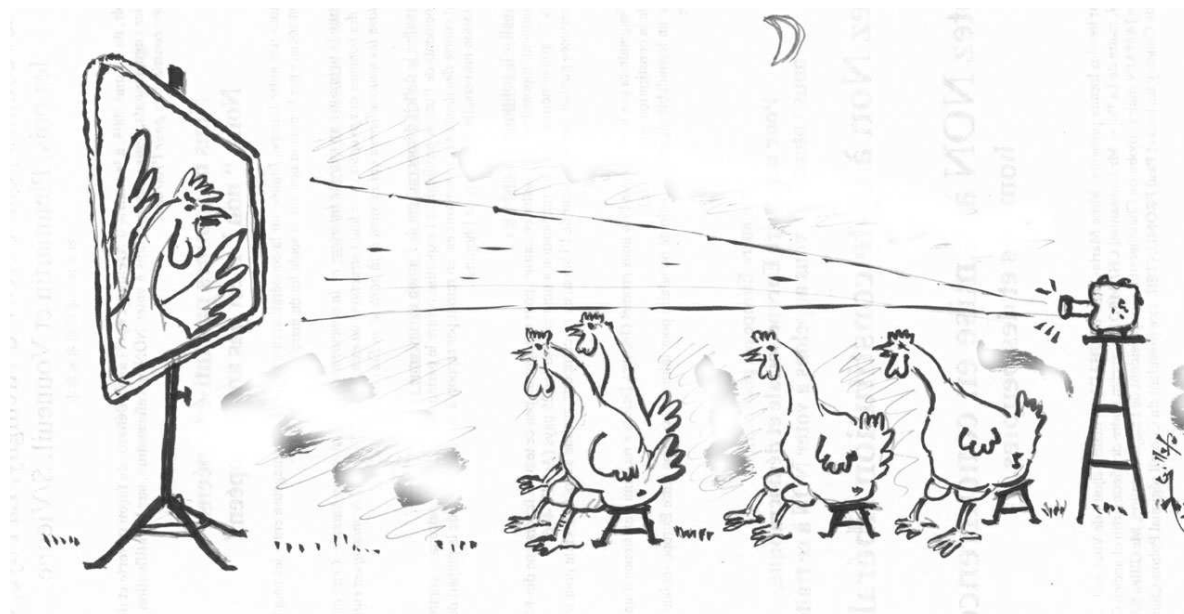
Salle des fêtes
ARCHIGNY

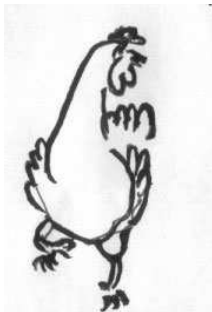
(Entrée gratuite)

La projection sera suivie d'un débat sur le thème :

Quelle agriculture pour demain?

Dém'Arch Coopérative
(Association d'Archigny)





Espace citoyen :



La Caisse des Ecoles

La caisse des écoles est créée par une délibération du conseil municipal. C'est un établissement public communal, administré par un comité, dont le mandat est fixé à trois ans.

Historique

Créée par la loi du 10 avril 1867, la caisse des écoles fut d'abord un organisme facultatif. En 1882, le principe de l'école obligatoire étant posé, la création des caisses des écoles devint obligatoire.

Les Objectifs :

A l'origine, la mission de la caisse des écoles était de faciliter la fréquentation de l'école par des aides aux élèves en fonction des ressources de leur famille. Aujourd'hui les caisses des écoles gèrent des activités très différentes selon les communes. Cela peut aller des services sociaux comme les colonies de vacances, aux cantines ou aux transports scolaires. A Archigny, la caisse des écoles avait en charge la cantine et les accueils péri-scolaires.

Composition :

Le Maire, président
L'inspecteur de l'Education Nationale chargé de la circonscription
Un membre désigné par le Préfet
2 conseillers municipaux désignés par le conseil municipal
3 membres élus par les sociétaires

Vers une dissolution ...

Selon l'article L 212-10 du code de l'éducation, la caisse des écoles peut être dissoute lorsqu'elle n'a procédé à aucune opération de dépenses ou de recettes depuis plus de trois années, ce qui se traduit le plus souvent par l'absence de vote du budget.

La dissolution s'effectue par délibération du conseil municipal. Il faut procéder à la clôture du budget, puis l'actif et le passif sont intégrés dans le budget de la commune.

Le conseil municipal a décidé de mettre en sommeil pour trois ans la caisse des écoles par délibération du 19 septembre 2008 à la demande de la Sous-préfecture. Au vu des textes, cette mise en sommeil permettra la dissolution après trois ans de non-activité. Dans le cas présent, la caisse des écoles rémunérerait du personnel, encaissait le produit des cartes de cantine et de garderie ce qui implique le vote d'un budget.

Le comité de la caisse des écoles était un lieu d'échange où les parents pouvaient débattre du prix des différents services.

Le conseil municipal est maintenant souverain en matière de décision des tarifs.

Un espace de démocratie directe qui disparaît...



Parrainez une personne sans papiers

On entend régulièrement parler de "parrainage de sans papiers". Mais de quoi s'agit-il exactement ?

On peut "parrainer" des enfants ou des familles sans papiers par exemple, (pratique largement diffusée et encouragée par le réseau Education sans frontière (RESF) sur 2005-2006 afin de prévenir ou de combattre les expulsions des personnes) dans un contexte de crise.

Dans ce cas, il s'agit de prendre l'engagement solennel de protéger et d'agir pour la régularisation de personnes sans papiers, à travers diverses démarches à la fois juridiques, logistiques, mais aussi d'appui moral (sorties avec les enfants, visites régulières, etc.). Les parrains peuvent être des couples, des familles, des associations, des syndicats, des conseils généraux, etc.

Dans ce cas de figure, le parrainage est "formalisé" par un engagement écrit mutuel des intéressés –sans valeur juridique–, un "certificat de parrainage", et une cérémonie publique, éventuellement médiatisée, qui peut être organisée dans des mairies, des églises, des écoles, des cinémas, etc.

Si vous souhaitez lancer une initiative en ce sens, n'hésitez pas à vous rendre sur le site internet RESF qui précise où se trouvent les antennes locales dans chaque département :

<http://www.educationsansfrontieres.org/>

RESF Vienne

resf86@no-log.org et

<http://resf86.ouvaton.org/>

05 49 52 06 51, Maison de la Solidarité 22 rue du Pigeon Blanc, 86000 Poitiers

Vous pouvez également signer la pétition

"Pour le retrait de la réforme ministérielle qui modifie les conditions d'intervention de la société civile dans les centres de rétention administrative!" sur le site :

<http://placeauxdroits.net/petition2/?petition=5>

A ce sujet, le film Welcome de Philippe Lioret est à voir.